

Énoncé sur la vente responsable des animaux de compagnie

PIJAC Canada reconnaît le rôle important que les animaux de compagnie jouent dans nos vies. Se procurer un animal de compagnie doit être fait de façon responsable. Un tel choix se doit d'être informé.

La vente d'animaux de compagnie doit être aussi faite de façon responsable. PIJAC Canada identifie les éléments suivants comme des contributions essentielles à la réalisation d'une vente responsable;

- Le vendeur s'assure au meilleure des ses connaissances que l'animal qui offre est en santé;
- Le vendeur procure aux acheteurs potentiels l'information pertinente aux soins et à la garde de cet animal;
- Le vendeur fait tous les efforts nécessaires afin de jumeler le bon animal au bon propriétaire;
- Le vendeur offre le bon soutien avant et après-vente au nouvel acheteur;
 - Le vendeur est apte à fournir au nouvel acheteur, la nourriture et les conseils sur les produits et services essentiels au bien-être de leur animal.
- Le vendeur maintient les dossiers appropriés tel que requis par la loi